ANNEXE I (article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE RÉFECTION DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET DES TERRAINS SPORTIFS – NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

- **1.** Le projet consiste à réaliser divers travaux de réfection des aménagements paysagers et des terrains sportifs relevant à la fois de la compétence de proximité et de celle d'agglomération afin d'assurer la pérennité des infrastructures vertes de la ville.
- **2.** Le projet décrit à l'article 1 requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques dans les disciplines appropriées ainsi que l'embauche du personnel nécessaires à sa réalisation.
- **3.** Le projet nécessite l'acquisition des végétaux et autres biens et matériaux requis pour sa réalisation.
- **4.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

5. Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité et d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 610 000 \$.

TOTAL: 610 000 \$

Annexe préparée le 25 janvier 2022 par :

Karine Deschesnes
Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg